

Bien que des progrès substantiels aient été accomplis lors de la réunion du Comité juridique, plusieurs questions difficiles - dont la forme que devrait prendre le nouvel instrument - ont été renvoyées pour décision à une conférence diplomatique qui se réunira à Montréal en février 1988 afin d'arrêter définitivement le texte et de l'adopter formellement.